



PROJET COFINANCÉ
par le fonds européen
de développement régional

POUR DÉVELOPPER LA COMPÉTITIVITÉ DE VOTRE ENTREPRISE

LE CHÈQUE TIC

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION €

Artisans, auto-entrepreneurs, petites entreprises et associations prêts à passer le cap de la transition numérique avec un projet structuré, «le chèque TIC» (Technologies de l'information et de la communication) est fait pour vous !

QU'EST-CE QUE LE «CHÈQUE TIC» ?

C'est une aide de la région Guadeloupe d'un montant maximum de 10 000€ qui peut représenter jusqu'à 80% de votre projet, cofinancée par le FEDER (Fonds européen de développement régional).



QUI EST ÉLIGIBLE ?

Le «chèque TIC» s'adresse aux micro-entreprises, PME et associations qui souhaitent développer des projets numériques (présence web, acquisition de matériel et mise en sécurité informatique).



À QUELLES CONDITIONS ?



être une entreprise domiciliée en Guadeloupe



être enregistré auprès de votre organisme de rattachement



avoir des activités économiques régulières



être une association dûment déclarée

Tous les secteurs d'activité sont concernés.

QUELS OBJECTIFS ?

- Améliorer la visibilité et la communication de votre structure
- Améliorer la relation client : image de l'entreprise, nouveaux clients
- Améliorer la compétitivité de l'entreprise : visibilité, nouveaux marchés
- Augmenter l'activité : chiffre d'affaires
- Sécuriser : procédures, cybersécurité

QUELS TYPES DE PROJETS ?



PRÉSENCE WEB

Développement ou refonte d'un site internet vitrine ou boutique avec système de paiement sécurisé

Taux de financement 80%



TRANSITION NUMÉRIQUE

Acquisition de matériel
Acquisition de logiciels

Taux de financement 40%



SÉCURITÉ

Audit

Prestations de RSSI
et de DPO

Taux de financement 80%

Plafond maximum s'élevant à 10 000 €

OÙ DÉPOSER MA DEMANDE ?

En ligne sur le portail régional <https://aides.regionguadeloupe.fr/>
ou contactez le service de l'ASP, guichet unique des demandes d'aides «chèque TIC».

Direction régionale de l'ASP en Région Guadeloupe

Immeuble Foumi – Voie Verte – Zone Industrielle de Jarry – 97122 BAIE-MAHAULT

Téléphone : 0590.38.76.47 – Email : cheques-tic@asp-public.fr

Région Guadeloupe - Email « chèque TIC » : chequetic@regionguadeloupe.fr